

# CAP<sub>A</sub> JARDINIER PAYSAGISTE (FC)

Secteur(s) professionnel :	Aménagements Paysagers & Espaces verts
Niveau :	V
Diplôme(s) acquis :	CAPa
Statut(s) :	Formation continue



## Objectifs :

Le CAPa tend à fournir les connaissances de base qu'il faut posséder pour effectuer correctement des travaux relevant des aménagements paysagers. Il permet le développement des responsabilités.

Stages socioprofessionnels chez des paysagistes, des services techniques espaces verts ou dans les divers métiers des travaux paysagers. Il a pour objectif de former des employés ou des ouvriers qualifiés, dans un métier précis, qui s'inséreront rapidement dans la vie active. Il peut permettre également de poursuivre des études en BAC professionnel "aménagement paysager".



## Conditions d'entrée :

Etre en reconversion professionnelle, avoir quitté l'école depuis plus de 12 mois, être demandeur d'emploi, ou en fin de CDDI.

Etre motivé(e) par :

- ✚ La réalisation de jardins ou d'espaces verts (terrassement, drainage, arrosage, allée, bordure, dallage, muret, escalier, plantation, gazon).
- ✚ Les végétaux d'ornement (arbres, arbustes, vivaces).
- ✚ L'entretien de jardins ou d'espaces verts (taille, fertilisation, soins, tonte).



## Le Déroulement de la formation :

La formation s'organise en alternance avec 24 semaines effectuées à la Maison Familiale Rurale sur une durée de 9 mois d'Octobre à Juin.

## Contenu de la formation :

### Modules d'enseignements généraux :

- ✚ Français
- ✚ Mathématiques
- ✚ Histoire-Géographie
- ✚ Communication

### Modules du secteur professionnel :

- ✚ Physique chimie
- ✚ Biologie
- ✚ Agronomie
- ✚ Techniques et pratiques professionnelles



## Modules Initiative professionnelle :



- ✿ Répondre aux enjeux et à l'évolution du métier

### Débouchés :

- ✿ Services fleurissement dans les communes
- ✿ Entreprise paysagère
- ✿ Collectivité territoriale
- ✿ Syndicats intercommunaux